

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le gouvernement se préoccupe tout autant que le député de ce carnage sur les autoroutes. Très prochainement, un bill sera présenté à la Chambre à propos de la sécurité des automobiles. J'ai participé avec les ministres compétents des dix provinces à une conférence fédérale-provinciale et une nouvelle rencontre aura lieu dans quelques semaines. Si la mise sur pied, à titre permanent, d'une commission de quelque sorte apparaissait comme la meilleure solution à ce problème, nous y songerons volontiers.

LA POLLUTION

LES MESURES RELATIVES À LA FABRIQUE HARMAC

M. Douglas A. Hogarth (New Westminster): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches. Quelles mesures a-t-il prises pour lutter contre la pollution massive des eaux aux environs de la fabrique de pâtes et papiers Harmac en Colombie-Britannique par suite du déversement de produits chimiques dans la nuit de mardi dernier?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et Forêts): Monsieur l'Orateur, nous avons envoyé sur place nos agents de protection des pêches. Nous évaluons les dégâts causés aux ressources de la pêche. Nous sommes en contact étroit avec la société en cause.

M. Hogarth: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre voudrait-il dire à la Chambre si la fabrique continue de fonctionner pendant que l'enquête se poursuit?

L'hon. M. Davis: La fabrique continue de fonctionner, mais on a mis fin au déversement en question.

LES MESURES CONCERNANT LES AVIONS À RÉACTION

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre des Transports. Est-il disposé à présenter une mesure législative au cours de la présente session visant à rendre illégale la pollution de l'air attribuable aux avions à réaction, pollution injustifiable et qui augmente dangereusement? Si je pose cette question, c'est parce que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de l'Ontario a demandé au gouvernement fédéral de prendre des mesures pour rendre cette pollution illégale, surtout à l'aéroport international de Toronto, et aussi que sept lignes aériennes aux États-Unis font l'essai de certains moyens techniques pour empêcher ce genre de pollution de l'air...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député ne doit étayer sa question d'un discours.

[M. Mather.]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le député a dit tellement de choses que je ne suis pas sûr d'avoir compris à quoi il veut en venir. Quoi qu'il en soit, je tiens à dire que nous sommes actuellement en pourparlers avec les lignes aériennes. J'ignore si nous avons la compétence voulue au niveau fédéral pour intervenir, mais nous sommes sûrement disposés à prendre toutes les mesures possibles pour remédier à ce problème reconnu.

LES NATIONS UNIES

L'ÉTABLISSEMENT D'UN CENTRE D'INFORMATION

M. R. N. Thompson (Red Deer): Monsieur l'Orateur, je veux adresser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme c'est aujourd'hui la fête des Nations Unies et comme le Canada est le seul parmi plus de 50 anciens membres de cette organisation à ne pas avoir de centre d'information des Nations Unies, le ministre dira-t-il à la Chambre si l'établissement d'un pareil centre figure dans ses projets, étant donné surtout que l'on insiste de plus en plus sur le caractère multilatéral du développement international, dans le cadre des Nations Unies?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'examinerai volontiers cette suggestion. Le député sait que l'un des principaux objectifs du gouvernement actuel c'est de renouveler les Nations Unies et la confiance universelle qu'elle inspire, car la simple création d'un centre d'information ne suffira pas. Il faudra, je crois, effectuer certaines réformes fondamentales dans l'organisation elle-même avant qu'elle arrive à inspirer la confiance nécessaire.

LA CONSTRUCTION NAVALE

LES SUBVENTIONS AUX CHANTIERS MARITIMES

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Il s'agit de la réponse, consignée à la page 11725 du hansard de mercredi, qu'il m'a faite au sujet des progrès de l'enquête Robertson. A mon avis, le ministre a fait preuve d'un excès d'enthousiasme et d'optimisme, dû à l'agitation de la rentrée parlementaire. Voudrait-il maintenant reprendre sa réponse et s'engager à faire quelque chose à propos de la construction navale?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je m'excuse d'avoir été de fait trop optimiste. Puis-je dire, comme explication, que nous avons formé un comité.